

Artex te possède plus de 7 500 dossiers d'artistes venant de partout à travers le monde. Cette collection est consultée régulièrement par des historiens d'art, commissaires, critiques, journalistes et autres professionnels du domaine des arts visuels. Si vous êtes un artiste professionnel en art visuel, nous vous encourageons à venir déposer un dossier sur votre pratique artistique chez Artex te. Nous espérons que vous considérerez cette requête comme une façon de favoriser le rayonnement de votre pratique auprès de la communauté artistique du Canada et de l'étranger ainsi que l'avancement des connaissances en art contemporain.

TYPES DE DOCUMENTS À SOUMETTRE :

- Un curriculum vitæ comportant une courte biographie et une liste d'événements et d'activités reliées au travail de l'artiste (expositions, performances, formation académique et pratique, activités liées à l'enseignement, etc.).
- Des diapositives ou photographies représentatives du travail de l'artiste, ainsi que tout autre matériel pertinent (cassettes sonores ou vidéos, disques compacts, audio, cédérom, etc.). Fournir une liste et une description sur papier des documents visuels fournis.
- Une bibliographie des textes écrits par ou sur l'artiste (y compris ceux manuscrits non publiés et les livres d'artistes) et/ou des photocopies des documents originaux (d'autant plus appréciées lorsque ces textes sont difficilement accessibles).
- Texte de l'artiste décrivant sa démarche.
- Documents originaux tels que les livres d'artistes, catalogues d'exposition, numéros de périodiques comportant une contribution de l'artiste, coupures de presse, cartons d'invitation, communiqués de presse, affiches.

Veillez noter que les documents seront glissés dans une chemise de 23 x 37 cm. Artex te pourrait se trouver dans l'impossibilité d'accepter les documents déjà présents ailleurs dans ses collections ainsi que les pièces fragiles ou de très grandes dimensions.

Les dossiers d'artistes sont disponibles pour consultation gratuite sur place. De plus, certains documents de votre dossier (catalogues d'exposition, livres d'artistes, etc.) trouvent une visibilité élargie car ils sont intégrés dans le catalogue en ligne d'Artex te (e-artex te) qui est diffusée sur internet.

Une fois le dossier accepté, l'artiste doit remplir un formulaire administratif.

Les soumissions par la poste doivent inclure une enveloppe de retour affranchie.

Le processus de soumission est très simple : envoyer ou déposer votre documentation pendant les heures d'ouverture d'Artex te (mer. – ven. 12h à 19h, sam. 12h à 17h).

Nous vous encourageons également à soumettre des versions numériques de vos publications tels que des livres d'artistes, fanzines périodiques et des catalogues d'expositions. Tous les dépôts numériques seront téléversés dans notre catalogue en ligne e-artexte, librement accessible au public. Avant de soumettre une publication numérique il faut s'assurer que vous êtes le détenteur des droits auteur, ou que vous avez obtenu la permission par écrite du détenteur des droits d'auteurs.

Pour plus d'information sur la soumission des documents numériques contacter : eartexte@artexte.ca

GUIDE DE SOUSSION POUR DES DOCUMENTS ÉPHÉMÈRES ET LA DOCUMENTATION NUMÉRIQUE:

À FAIRE

Soumettre des images compatibles avec PC ou MAC

Sauvegarder les images sous format .jpg; .tiff; ou .bmp

Sauvegarder les documents texte sous format .pdf; ou .rtf.,

Sauvegarder les images en 72 dpi dans une dimension maximale de 1024 x 768 pixels

Etiqueter chaque image en inscrivant un numero et un titre correspondant a une liste imprimee, decrivant le materiel visuel (ne pas utiliser de signes ou d'espaces dans les titres (# / @ ...)

Soumettre une liste imprimée du contenu du CD-ROM ou DVD incluant les détails du format des fichiers

À NE PAS FAIRE

Ne pas soumettre de fichiers qui ne sont compatibles qu'avec d'autres systèmes

Ne pas soumettre de fichiers qui excèdent 1024 x 768 pixels en 72 dpi (ils apparaitront plus large que la taille du moniteur et pourront endommager certaines applications de visionnage)

Ne pas soumettre de fichiers comprimés ou condensés

Ne pas soumettre de fichier sur des supports inhabituels (c'est-a-dire autre que CD-ROM, CD-RW, CD audio ou DVD)

Ne pas soumettre de formats non compatibles avec les standards nord-américains (ex. : PAL)